

District Saône et Loire de Football



Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY
Tél. : 03.73.55.03.35

COMMISSION DES COMPETITIONS

PV N°22 du 05/02/2026

Présents : MM MATHEY, EUVRARD, MOSCATO.

Les PV de la commission des compétitions seront consultables sur le site du district et sur foot club.

COURRIERS

Courrier de GIVRY ST DESERT 04/02/2026 : annonçant son tournoi des 6 et 7 juin.

Pris note, remerciements

Courrier de FC MONTCEAU du 15/01/2026 : annonçant son tournoi des 20 et 21 juin.

Pris note, remerciements pour l'invitation

Courrier de TOULON du 15/01/2026 : annonçant son tournoi du 1 mai.

Pris note, sous réserve d'absence de compétitions officielles.

Courrier de DUN SORNIN CHAUFFAILLES du 29/01/2026 et 03/02/2026 : concernant leur équipe de D4B.

La commission prend connaissance de la décision du comité directeur du club acceptant les sanctions sportives et disciplinaires en cas de non-déplacement considéré comme FORFAIT.

Demande d'un arbitre et d'un délégué officiel, transmis aux commissions compétentes.

Courrier de HLS du 29/01/2026 : annonçant son tournoi du 1 mai.

Pris note, sous réserve d'absence de compétitions officielles.

Courrier de l'US BUXY du 5/02/2026 :

Se référer à l'article 167 paragraphe 2 des RG, concernant la participation des joueurs en équipes inférieures.

CHAMPIONNATS FEMININS

Match 55420640 ENT MARLY OUDRY – POUILLOUX du 25/01/2026

Match arrêté à la 52 -ème minute, suite à blessure de 2 joueuses de Pouilloux, rendant la poursuite du match impossible du au nombre restant de joueuses (5)

La commission donne match perdu 8 à 1 en faveur de MARLY OUDRY.

CHAMPIONNATS JEUNES

Match N° 55098955 U18D2A JONCYSALORNAY/US BUZY du 20/12/2025

La commission prend connaissances du rapport de l'arbitre indiquant l'arrêt de la rencontre à la 71 -ème minute, cause conditions atmosphériques (terrain impraticable)

La commission donne match à jouer le 7 mars 2026.

COUPES FEMININES

Match US BOURBON / POUILLOUX du 8/02/2026

Forfait déclaré dans les délais de POUILLOUX, la commission donne match perdu 3/0, et dit le club de BOURBON qualifié pour le prochain tour.

Amende : 40 € à POUILLOUX

RETOUR DE DISCIPLINE

Match N°53733422 ORION – ETANG SUR ARROUX du 21/12/2026 D2C.

La commission prend note de la décision de la commission de discipline donnant match perdu par pénalité au club de ORION pour en reporter le bénéfice au club d'ETANG sur ARROUX

3/0 moins 1 point

Amende : 40 € à ORION.

Amende : 100 € à ORION pour joueur suspendu ayant participé au match.

Le Président

J. EUVRARD.

Le Secrétaire

F. MOSCATO.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football